

SERVICE DE DEMANDE D'ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (SASPA)

Cette demande ne s'adresse qu'aux personnes âgées ne relevant pas du système d'assurance vieillesse français

COMMENT DÉPOSER VOTRE DEMANDE

Vous devez déposer votre demande à la mairie ou au centre communal d'action sociale de votre commune de résidence qui la fera parvenir à la MSA compétente :

- **▶** Site numérisation SASPA :
 - 15 avenue Paul Doumer54507 Vandoeuvre les Nancy Cedex
- Consultez le site msa.fr
- Contactez votre MSA

Créez votre espace personnel sur msa.fr et profitez de services personnalisés pour préparer et suivre votre allocation.

C'est facile, gratuit et sécurisé.





Notice - Service de demande d'allocation aux personnes âgées

(SASPA) Au titre des articles L.815-1 et suivants du code de la sécurité sociale



Informations pratiques

- Vous trouverez dans ce dossier ce dont vous avez besoin pour faire votre demande de « Service de l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées » :
 - une demande à compléter,
 - des précisions concernant les conditions d'attribution de votre allocation, les modalités de déclaration de ressources et du paiement de votre allocation,
 - les justificatifs à joindre.
- Vous et/ou votre conjoint ou concubin ou partenaire de PACS pouvez prétendre au « Service de l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées » si :
 - vous ne relevez d'aucun régime d'assurance vieillesse français,
 - vous avez 65 ans, cet âge peut être abaissé à 62 ans si vous :
 - êtes reconnu(s) inapte(s) au travail ou bénéficiaire(s) de l'Allocation aux Adultes Handicapés,
 - êtes ancien(s) déporté(s), interné(s) ou prisonnier(s) de guerre
 - vous résidez en France ou dans un département d'Outre-Mer pendant au moins 9 mois par an,
 - vous avez des ressources inférieures à un certain plafond, vous pouvez consulter ce montant sur le site Internet msa.fr

Votre déclaration de ressources :

■ Vous devez nous faire connaître les ressources dont votre foyer dispose mois par mois, pour les <u>3 derniers mois</u> précédant votre demande.

Par exemple, si vous déposez votre demande en janvier 2024, vous devez indiquer les ressources de votre ménage des mois d'octobre, novembre et décembre 2023.

- Vos ressources sont examinées pour les 3 mois précédant votre demande. Toutefois, si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous apprécierons vos ressources sur une période de 12 mois
- Enfin:
 - si vous vivez seul(e), vous devez déclarer vos ressources en France et/ou à l'étranger,
 - si vous vivez en couple, vous devez déclarer vos ressources et celles de votre conjoint, concubin ou partenaire de PACS en France et à l'étranger car nous retenons les ressources du ménage.

Quelles sont les démarches préalables au dépôt de cette demande ?

Vous ne devez relever d'aucun régime d'assurance vieillesse français au titre d'une activité professionnelle ou de celle de votre conjoint. Nous vous conseillons de vous informer sur vos éventuels droits à retraite et demander en priorité à bénéficier de l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées (ASPA) auprès de la caisse qui est susceptible de verser votre retraite.

À savoir avant de déposer votre demande :

- Cette demande doit être complétée, signée et accompagnée de tous les justificatifs demandés en pages III et IV.
 Vous devez la déposer en mairie ou en Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Nous vous recommandons de transmettre votre demande avec l'intégralité des pièces demandées 4 à 6 mois avant la date d'effet envisagée.
- Si vous êtes né(e)s à compter du 1er janvier 1955 et que vous bénéficiez de l'allocation adultes handicapés (AAH) en ayant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%, vous n'êtes plus tenu de faire valoir votre droit à l'allocation de solidarité aux personnes âgées (SASPA).







Pièces justificatives obligatoires à joindre dans tous les cas					
Une photocopie d'un justificatif d'état civil (voir ci-dessous) Un relevé d'identité bancaire à votre nom Une photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu ou de votre dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu et si vous vivez en couple, une photocopie du dernier avis d'impôt sur le revenu ou du dernier avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu de votre concubin ou partenaire de PACS Un justificatif prouvant que vous résidez en France métropolitaine (ou DOM) tels que : quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, attestation du Maire Vos 3 derniers relevés de comptes bancaires, postaux ou de placement					
Pièces justificatives obligatoires à joi	ndre selon votre situation				
En fonction de votre situation	Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :				
Si vous êtes de nationalité française, ou ressortissant(e) de l'Union Européenne*, de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège ou de la Suisse	Votre carte d'identité ou passeport ou toute autre pièce justificative d'état civil et de nationalité				
Si vous êtes d'une autre nationalité	Toute pièce justifiant de votre état civil et si vous résidez en France, toute pièce justificative de la régularité de votre séjour, en cours de validité : titre de séjour autorisant à travailler depuis au moins dix ans**				
Si vous êtes réfugié(e)	Copie du titre de séjour avec la mention « reconnu réfugié » ou de la décision de l'OFPRA				
Si vous êtes veuf(ve), divorcé(e), séparé(e), remarié(e) ou si vous avez conclu un PACS	Votre livret de famille tenu à jour ou un jugement de séparation ou une attestation d'enregistrement d'un PACS				
Si vous déclarez avoir eu ou élevé des enfants	Votre livret de famille tenu à jour ou un extrait d'acte de naissance des enfants avec filiation				
Si vous élevez ou si vous avez élevé un ou plusieurs enfants handicapés	Compléter la rubrique 6 de la page 3 de la demande ; pour les justificatifs à fournir, nous vous contacterons				
Pour les enfants recueillis	La décision de justice vous confiant l'enfant				
Pour les personnes hébergées	Chez un membre de la famille ou chez un tiers : une attestation de l'hébergeant indiquant que le bénéficiaire vit à son domicile Dans un établissement au titre de l'aide sociale : copie de l'admission à l'aide sociale				

Attention! les titres de séjour portant la mention "visiteur" ne sont pas recevables pour percevoir le SASPA.

^{**} Sauf pour les ressortissants du Gabon, du Maroc, de Tunisie, de Turquie, d'Algérie et d'Israël qui ont un titre de séjour en cours de validité ou sont travailleurs migrants et des membres de la famille de ces travailleurs; Les ressortissants du Bénin, du Cap-Vert, du Congo, de Madagascar, du Mali, du Sénégal et du Togo qui ont un titre de séjour en cours de validité et ont exercé en France une activité salariée ou assimilée ainsi que leurs ayants-droit.



^{*}Liste des pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.





En fonction de votre situation		Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :	
Si vous êtes majeur protégé	>	la copie intégrale du jugement de tutelle ou de curatelle	
Si vous déclarez être médicalement inapte au travail		le rapport médical d'inaptitude au travail disponible auprès de votre MSA et complété par un médecin	
Si vous justifiez d'un taux d'incapacité au moins égal à 50% au titre de l'allocation adulte handicapé (AAH)	>	la notification d'attribution de l'AAH	
Si vous êtes ancien(ne) combattant(e), prisonnier(e) de guerre, déporté(e) ou interné(e)		votre carte de combattant et un état signalétique et des services ; Le cas échéant, la carte délivrée à ce titre	

Nous vous rappelons qu'en cas de changement de situation (déménagement, reprise d'activité...), vous devez obligatoirement le signaler à votre caisse de retraite dans le mois suivant.

À savoir : le service de l'Allocation de Solidarité aux Personnes âgées (SASPA) est une prestation non contributive : il s'agit d'une aide. À ce titre, nous récupérons les sommes payées sur la partie de succession excédant 105 300 € (montant revalorisé chaque année en fonction de l'inflation) ou 150 000 € dans les DOM pour les décès survenus entre le 1^{er} septembre 2023 et le 31 décembre 2029. C'est pourquoi, nous demanderons en garantie l'inscription d'une hypothèque si la valeur de vos biens immobiliers excède ce montant au moment de l'attribution de votre allocation.

Nous fixerons le point de départ de votre allocation :

- Au premier jour du mois qui suit le 65ème anniversaire du demandeur, ou à compter de 62 ans par dérogation,
- sans pouvoir être antérieur au 1er jour du mois suivant la date de réception de la demande.

Accès à la C2S :

- La complémentaire santé solidaire (CSS) est une aide permettant la prise en charge intégrale de vos dépenses de santé (pas d'avance de frais pour les consultations, un accès à un large panier de soins dont le 100% santé notamment en optique, en dentaire, en prothèse auditive...).
- Les bénéficiaires du SASPA ainsi que leurs conjoints, concubins ou partenaires PACS qui n'ont pas eu d'activité professionnelle au cours des trois mois civils précédant le dépôt de la demande de CSS sont présumés remplir ses conditions d'accès moyennant le paiement d'une participation financière (moins coûteuse qu'une complémentaire santé du secteur privé).

Pour faire votre demande, adressez-vous au régime qui rembourse vos frais maladie.





Demande - Service de demande d'allocation aux personnes âgées





Important : merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents. Nous adresser des photocopies de bonne qualité. Ne pas les scotcher ou les agrafer, ni les surligner en couleur.

1 - Votre ider	ntitė			
Votre n° de séc	urité sociale :			
■ Madame		sieur		
Votre nom de fa	amille (nom de naiss	ance):		
Votre nom d'us	age (facultatif et s'il y	a lieu ; ex. : nom du ou de la conjoint(e))	:	
Vos prénoms (so	ulignez votre prénom usi	uel):		
Votre date de n	aissance : 📖			
Votre nationalit	é:			
Commune de n	naissance (indique	ez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Ma	arseille) 🖁	
Département de	e naissance :		Pays de r	naissance :
Date d'entrée e	en France : 📖			
2 - Vos coord	données			
Votre adresse :				
Complément d'	'adresse (bât,	esc. étage, lieu-dit) :		
Code postal : L		Commune :		
Pays :				
Votre adresse r	mail* :			
Votre téléphone	e*:			
À cette adresse	e, êtes-vous :			
☐ Propriétaire	?	☐ Locataire ?	□Hé	bergé(e) ?
□ Logé(e) gratı	uitement?	□ Résident(e) en hôp	ital/maison de	e retraite ?
3 - Votre situ	ation de fan	nille actuelle		
	□ Marié(e)	□ Pacsé(e) □ En conc	ubinage	□ Divorcé(e) □ Veuf(ve)
☐ Célibataire	Depuis le 🗀			☐ Séparé(e) ☐ de corps ☐ de fait
☐ Régime de☐ Régime de	e la communauté e la communauté	est votre régime matre e universelle? e réduite aux acquêts? es biens pure et simple	imonial ?	Depuis le
☐ Conjoint por	té disparu dep	ouis le :		

^{*}Les données de contact collectées sont destinées à faciliter l'instruction de votre demande en cas de besoin d'échanges dans le cadre de nos missions de service public. Les destinataires de ces données sont les régimes de retraite de base concernés par la présente demande ainsi que certains régimes de retraite complémentaire. Les données collectées sont conservées le temps nécessaire au versement de la prestation





4- votre conjoi	initite), votre partenaire pacsete) ou votre concubinte) actueitie)	
Son n° de sécuri	rité sociale :	
■ Madame	□ Monsieur	
Son nom de fam	nille (nom de naissance):	
Son nom d'usag	Je (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjointe) :	
Ses prénoms (souli	ılignez son prénom usuel) :	
Sa date de naiss	sance:	
Sa nationalité :		
Commune de na	aissance (indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille):	
Département de	e naissance : Pays de naissance :	
Date d'entrée er	n France :	
	de l'Allocation Spéciale Vieillesse (ASV) ou de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agée	` ,
	oui 🗌 non 🗎	
5 - Avez-vous	s eu plusieurs conjoint(e)s ?	oui 🗌 non 🗀
Vos conjoint(e	e)s, ou ex-conjoint(e)s décédé(e)s ou disparu(e)s*	
Son n° de sécuri	ité sociale :	
■ Madame	□ Monsieur	
Son nom de fam	nille (nom de naissance):	
Son nom d'usag	Je (facultatif et s'il y a lieu ; ex. : nom du ou de la conjoint(e)) :	
Ses prénoms (souli	ılignez votre prénom usuel) :	
Sa date de naiss	sance:	
Sa nationalité :		
Commune de na	aissance (indiquez l'arrondissement pour Paris, Lyon, Marseille):	
Département de	e naissance : Pays de naissance :	
Date de mariage	e : Sa date de décès/disparition	
Était-il bénéficiaire d	de l'Allocation Spéciale Vieillesse (ASV) ou de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agé	, ,

^{*}Si vous n'avez pas de place dans le tableau, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.







6 - Vos enfants et ceux que vous avez élevés

Mentionnez tous les enfants : les vôtres, ceux de votre conjoint(e), ou de votre/vos précédent(e)s conjoint(e)s, les enfants recueillis, adoptés. Si vous n'avez pas de place dans le tableau, complétez cette liste sur une feuille blanche que vous joindrez à cette demande.

Nom de famille	Prénom	Lien de parenté	Date de naissance	Nombre d'années de prise en charge jusqu'au 16º anniversaire		
Avez-vous eu à votre charge p	ermanente un ou plus	sieurs enfant(s) handid	capé(s) ?	oui 🗆 non 🗆		
Si oui, précisez combien :						
Avez-vous perçu des prestation	ns familiales en France	e ?		oui 🗆 non 🗆		
Si oui, indiquez lesquelles :						
7- Êtes-vous dans l'un	e des situation	s suivantes ?				
Reconnu(e) inapte au travail				oui 🗆 non 🗆		
Handicapé(e) sous certaines co	onditions			oui 🗆 non 🗆		
Ancien(ne) combattant(e), priso	nnier(e) de guerre, dé _l	porté(e) ou interné(e)		oui 🗆 non 🗆		
8 - Exercez-vous ou av	vez-vous exerc	é une activité pi	rofessionnelle dans	s d'autres pays		
que la France ? (Si vo	ous manquez de place, merc	ci d'utiliser une feuille blanch	e que vous joindrez à cette demand	de):oui 🗌 non 🗌		
Période da	ns ce pays		Période dans ce	pays		
Du L a	ıu L.,	Du	au L			
Activité exercée :						
Lieu de l'emploi :						
Pays :		Pave :				
Votre n° de cotisant(e) :		_	Pays : Votre n° de cotisant(e) :			





	e activité professionnelle en France ?
10 - Avez-vous déjà demandé ou percevez suivantes ?	
	oui
. , ,	oui non
Précisez:	oui □ non □
11001502 1	
Précisez ci-dessous pour chaque prestation (Si vous manquez de place, merci d'utiliser une feuille blanche que vous joindrez à cette	
Nom de l'organisme payeur :	Nom de l'organisme payeur :
Son adresse :	Son adresse :
Code postal :	Code postal :
Commune:	Commune:
Nature de votre prestation :	Nature de votre prestation :
N° d'allocataire :	N° d'allocataire :
Date d'attribution de votre prestation	Date d'attribution de votre prestation
□ ou demande en cours □	□ ou demande en cours □





Demande - Service de demande d'allocation aux personnes âgées



(SASPA) Au titre des articles L.815-1 et suivants du code de la sécurité sociale

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande. Je m'engage : - à faciliter toute enquête pour les vérifier, - à vous faire connaître immédiatement toute modification de ma situation.						
Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.						
Fait à :	le:					
La MSA traite les données recueillies pour traiter votre demande de SASPA. Vous disposez de droits sur vos données personnelles (d'accès, de rectification, de limitation et, dans certains cas d'effacement). Pour les exercer, adressez-vous au délégué à la protection des données (DPO) de votre caisse de retraite. La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obte-nir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti ou non au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.	Signature du demandeur					
Le demandeur m'a déclaré sur l'honneur l'exactitude des re par mes soins des sanctions prévues en cas de fausses déc	enseignements contenus dans cette demande. Il a été avisé larations ou de fraudes.					
J'ajoute que j'ai vérifié la conformité des renseigr conjoint, concubin ou partenaire pacsé en applica sociale.						
J'atteste que la présente demande a été déposé récépissé détachable ci-contre a été remis à l'intére						
Fait à :	le: L					
Signature du maire :	Cachet de la mairie :					
Vous venez de remplir votre demande de «Service de l'Allocation de Solidarité pour les Personnes Âgées».						
Pour que votre dossier soit complet, vous devez obligat celle du Maire) et transmettre les pièces justificatives dé	oirement apposer les signatures nécessaires (la vôtre et taillées dans la notice à l'adresse suivante :					
Site numérisation SASPA 15 avenue Paul Doumer 54507 Vandoeuvre lès Nancy Cedex						

Tout dossier ne comportant pas la signature du maire, ni le cachet de la mairie, sera retourné.







LE DEMANDEUR DOIT IMPÉRATIVEMENT CONSERVER CE RÉCÉPISSÉ

- **▶** Site numérisation SASPA :
 - 15 avenue Paul Doumer54507 Vandoeuvre les Nancy Cedex
- Consultez le site msa.fr
- ➤ Contactez votre MSA

revenu de solidarité active (RS	andeurs titulaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) et du A), une copie de ce récépissé devra être adressée à la CAF pour justifier si maintenir le paiement de votre allocation.
Mme □ ou M □ :	
Nom de naissance:	
Prénom :	Date de naissance :
Adresse «Complément d'adresse (bât, esc. ét	age, lieu-dit)» 🕽
Code postal : Co	mmune :
A déposé ce jour à la mairie de	:
Une demande pour le service d	le l'allocation de solidarité aux personnes âgées (SASPA)
À :	le:
Signature du maire	Cachet de la mairie





Vos nom et prénoms :
Votre n° de sécurité sociale :

Service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées Déclaration de ressources

Madame, Monsieur,

Pour me permettre d'examiner vos droits au service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, je dois connaître vos ressources.

Vous devez donc compléter et signer ce questionnaire en déclarant :

- si vous vivez seul, vos ressources perçues en France et/ou dans un autre pays,
- si vous vivez en couple, suite à remariage, pacs ou concubinage, vos ressources et celles de votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé perçues en France et/ou dans un autre pays.

Les ressources à indiquer sont celles des 3 mois précédant la demande.

Par exemple, si le point de départ du service de l'allocation de solidarité aux personnes âgées est fixé au 1^{er} avril d'une année, vous devez indiquer vos ressources des mois de janvier, février et mars.

Pour vous aider à établir votre déclaration de ressources, lisez attentivement les informations figurant à la page suivante de cet imprimé.

S'il vous manque de la place pour certaines rubriques, utilisez une page blanche que vous joindrez à votre déclaration.

Enfin, n'oubliez pas de joindre la photocopie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu ou votre avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu et, si vous vivez en couple, la photocopie du dernier avis d'impôt sur le revenu ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu de votre concubin ou de votre partenaire pacsé.

Recevez, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Votre correspondant,







Quelles sont les ressources à déclarer ?

Vous devez déclarer vos ressources personnelles perçues en France et/ou dans un autre pays et si vous vivez en couple (suite à mariage, concubinage, pacs), les ressources de votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé perçues en France et/ou dans un autre pays. Afin d'étudier votre demande, vous devez nous indiquer le montant brut mensuel de vos ressources (sauf pour les revenus professionnels des non-salariés pour lesquels vous devez indiquer un montant brut annuel) pour les 3 mois précédant votre demande d'allocation. Si cet examen aboutit au rejet de votre demande, nous vous recontacterons afin d'étudier vos ressources sur une période de 12 mois.

Sont à déclarer

- 1 Salaires, traitements, vacations, commissions.
- 2 Revenus professionnels des non-salariés [bénéfices industriels ou commerciaux (BIC), bénéfices non commerciaux (BNC), bénéfices agricoles (BA), micro (BIC/BNC), etc.] : indiquez le montant annuel retenu par l'administration fiscale.
- 3 Indemnités versées par la caisse d'assurance maladie (indemnités journalières de maladie, accident du travail, maladie professionnelle, maternité, paternité, adoption).
- 4 Allocations chômage ou préretraite versées par Pôle emploi ou votre employeur.
- 5 Pensions, retraites, rentes personnelles et de réversion de base (y compris la majoration de retraite de réversion) tous régimes : vous devez déclarer pour vous et/ou votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé, les prestations dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande. Pour les demandes encore à l'étude, inscrivez « en cours » dans la colonne « montant » Précisez les noms et adresse des organismes, vos références et la date d'attribution.
- 6 Retraites complémentaires personnelles et de réversion tous régimes: vous devez déclarer pour vous et/ou votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé, les prestations dont vous êtes titulaire ou avez fait la demande. Pour les demandes encore à l'étude, inscrivez « en cours » dans la colonne « montant ». Précisez les noms et adresse des organismes, vos références et la date d'attribution.
- 7 Prestations diverses (pension d'invalidité, rente d'accident du travail, pension de veuves de guerre, etc.) : précisez les noms et adresse des organismes payeurs et vos références.
- 8 Allocations [allocation adulte handicapé (AAH), revenu de solidarité active (RSA), allocation spéciale vieillesse ou d'aide sociale, allocation amiante, etc.] : précisez les noms et adresse des organismes payeurs et vos références.
- 9 Autres revenus (prestation compensatoire suite à divorce, rente viagère issue d'un contrat d'assurance vie ou d'une vente en viager, revenus de la mise en gérance d'un commerce ou d'un fonds artisanal, avantages en nature, etc.) : indiquez la nature du revenu déclaré.

Pour les rubriques (1) et (1): biens dont vous et/ou votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé êtes propriétaires, avez l'usufruit ou avez fait donation depuis plus ou moins de 10 ans.

Pour les rubriques (1) et (1)

Biens dont vous et/ou votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé êtes propriétaires, avez l'usufruit ou avez fait donation depuis plus ou moins de 10 ans.

- 10 Biens immobiliers: maisons, appartements, immeubles, terrains, commerces, etc. (y compris ceux mis en location), SAUF votre habitation principale et les bâtiments d'exploitation agricole: indiquez la nature, l'adresse et la valeur actuelle des biens déclarés.
 - Si les biens sont indivis, en copropriété, en nue-propriété ou en usufruit, indiquez la valeur totale du bien, votre part et/ou celle de votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé.
 - Si vous et/ou votre conjoint, concubin ou partenaire pacsé êtes commerçant ou artisan ou exploitant agricole en activité ou si le commerce/l'entreprise est en gérance, précisez la valeur du fonds et, le cas échéant, la valeur des murs.
- II Biens mobiliers (livret d'épargne, placements d'argent tels que PEL, LEP, Livret A, etc., d'actions ou d'avoirs tels que les Sicav, bons du trésor, comptes rémunérés, titres, actions, obligations, indemnités de départ attribuées à certains artisans, commerçants et exploitants agricoles, le capital non réinvesti de la vente d'un bien, etc.) : indiquez la nature et la valeur actuelle des biens déclarés.





Santé famille retraite services Service de demande d'allocation aux personnes âgées (SASPA) Au titre des articles L.815-1 et suivants du code de la sécurité sociale



Avant de compléter votre déclaration, lisez attentivement les informations figurant en page 5 et reportez vous à la notice d'information en pages III et IV.

Vous devez déclarer <u>le montant brut</u> de vos revenus personnels perçus en France et/ou dans un autre pays et si vous vivez en couple (suite à remariage, concubinage, pacs), les revenus de votre conjoint actuel ou concubin ou partenaire pacsé perçus en France et/ou dans un autre pays.

VOUS (précisez les 3 mois concernés)		VOTRE CONJOINT ACTUEL (précisez les 3 mois concernés)			
Mois de	Mois de	Mois de	Mois de	Mois de	Mois de
		1 - Salaires et	gains assimilés		
€	€	€	€	€	€
2 - Revenus p	professionnels	des non salarié	S (inscrivez le montant	annuel retenu par l'ac	lministration fiscale)
€	€	€	€	€	€
		3 - Indemni	tés maladie		
€	€	€	€	€	€
4 - Allocation			ns chômage		
€	€	€	€	€	€
5 - P (indiq	ensions, retrait uez les noms et adres	es, rentes, retra ses des organismes se	nites complémer ervant la/les prestations	ntaires personr a ainsi que la/les référe	nelles nces)
Organisme :					
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€





			les noms et adresses de pint décédé vous ouvran		
Organisme :					
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
			(indiquez les noms et ad onjoint décédé vous ou		
Organisme :					
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
8 - A (indiq	8 - Allocations (allocation adultes handicapés, allocation amiante, etc.) (indiquez les noms et adresses des organismes servant la/les prestations ainsi que la/les références)				
Organisme :					
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€
€	€	€	€	€	€





9 - Aı	\ •		aire, prestation	•	re, etc.)
			que les noms et adresse estations ainsi que la/les		
Organisme :					
€	€	€	€		€
€	€	€	€		€
Vos biens et pacsé ou co		nouveau en coup	le, les biens de vot	re conjoint act	uel ou partenaire
	10 Rione im	mobiliors : mai	conc apportame	onto torroino	
(à l'exclusion			sons, apparteme et des bâtimen	•	
Précisez la	nature du bien immo	bbilier déclaré et s'il	y a lieu indivis, nue-p	ropriété ou usufr	uit :
_,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			,		
			Adresse		Valeur actuelle
Personnels:			7101000		Taiour dotaono
					€
Communs au mén	age:				<i>€</i>
Habitez-vous la m	naison dont vous ou v	otre conjoint actuel,	concubin, partenaire p	acsé êtes proprié	taire ? oui □ non □
Une partie de cet	te maison est-elle lou	ée?			oui 🗆 non 🔲
Si oui , valeur de l	a partie louée	€			
	-		partenaire pacsé ave	z-vous fait une de	onation de biens
	puis moins de 10 ans Jonateur 2 Vous-même		iel, concubin, partenaire	nacsé 🗆 Vous et	votre conjoint actuel
	ation:	•	e parenté avec le béné		•
Précisez la nature	du bien immobilier				
donné (maison, app			Adresse		Valeur actuelle







11 - Biens mobiliers : livrets d'épargne, titres, actions, obligations, capitaux d'assurance		
■ Précisez la nature du bien mobilier :		Valeur actuelle
Personnels:		
		€
Communs au ménage actuel :		
		€
		₹
De votre conjoint actuel, concubin, partenaire pacsé :		
		€
■ Donations : vous et/ou votre conjoint actuel, concubin, partenaire pacsé avez-vous fait une donation de biens mobiliers depuis moins de 10 ans ?oui □ non □		
si oui , qui est le donateur? Vous-même Votre conjoint actu	·	-
Date de la donation : Lien de	parenté avec le bénéficiaire de la dona	ttion:
Précisez la nature du bien mobilier donné (livrets d'épargne	; titre actions, etc.)	Valeur actuelle €
		€
		€
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette demande. Je m'engage : - à faciliter toute enquête pour les vérifier,		
 à vous faire connaître immédiatement toute modification de ma situation. 		
Je reconnais être informé(e) qu'une vérification de l'exactitude de mes déclarations et de l'authenticité des documents produits à l'appui de ma demande, peut être effectuée dans le cadre de l'exercice du droit de communication prévu par les articles L.114-19 à L.114-21 du code de la sécurité sociale.		
Fait à :	le :	
Conformément au Règlement européen n° 2016/679/UE du 27 avril 2016 et à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès	Signature du demandeur :	
et de rectification aux données vous concernant auprès de votre organisme d'assurance retraite. En cas de difficultés dans l'application de ces droits, vous pouvez intro-		
duire une réclamation auprès de la Commission nationale Informatique et Libertés (CNIL). La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend		
coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art. 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 à 441-9 du code pénal).	Signature du conjoint :	
En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti ou non au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de		
l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.		

